

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 4 MARS 2026

Objet :

CEN Occitanie
Convention de prêt à usage pastoral
Commune de Lespignan -
CEN Occitanie – Gabriel WATEL

N° : D - 2026 – 03 - 04 – 06

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	18

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le 11 MARS 2026

ID : 034-213401359-20260304-D_2026_03_04_06-DE

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Myriam AGUILA, Ludivine ALBERT, Laurent FUSTER.

Procurations : Mme Mylène NAUDIN à Mme Marie-Josée GOTH, Mme Laure GIMENO à M. Yann RAMIREZ, M. Julien RIBES à M. Laurent FUSTER.

Absents : Mme Marie CHOLLET, M. Jean-Philippe GARCIA, M. Julien PUJOL et M. Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : M. Laurent FUSTER

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire présente une proposition de convention de prêt à usage pastoral ayant pour objet de définir les conditions auxquelles la commune et le CEN Occitanie mettent temporairement et gratuitement à la disposition de M. Gabriel WATEL, berger, certaines parcelles de leur territoire, destinées au pâturage de son troupeau de moutons.

La convention ci-annexée régit les obligations de chaque partie.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et par 17 voix pour, 0 contre et 1 abstention de M. Claude VIDAL,

Approuve les termes de la convention ci-dessus présentée.

Autorise Monsieur le Maire à la signer avec Monsieur le Président du CEN Occitanie et M. Gabriel WATEL.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Le Maire,



Laurent FUSTER



Jean-François GUIBBERT

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 10 MARS 2026
Et publication ou notification
Du
Le Maire : 11 MARS 2026

